

Guide des producteurs locaux de denrées alimentaires

Communauté de Communes du Kochersberg et de l'Ackerland



32 Rue des Romains

67370 Truchtersheim

[Voir le site internet](#)

Laura Perrin

laura.perrin@kochersberg.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



Auteur :

CONTEXTE



Afin d'encourager la consommation locale mais aussi pour réduire les emballages et la pollution générée par l'acheminement des produits, la communauté de communes a choisi d'éditionner son premier guide des producteurs locaux. Ce guide recense les producteurs proposant de la vente directe aux consommateurs ainsi que les points de vente et horaires d'ouverture.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Mettre en avant les savoir-faire et les circuits courts
- Informer sur la diversité de l'offre disponible sur le territoire
- Proposer des lieux où les habitants peuvent venir acheter leurs produits avec moins d'emballages, voire avec leurs propres contenants

Résultats quantitatifs

Ce guide est disponible sur le site internet de la communauté de communes et a été distribué à l'ensemble des mairies du territoire ainsi qu'à l'Office de tourisme et à la Médiathèque Intercommunale du Kochersberg. Plusieurs exemplaires ont également été remis à chacun des producteurs figurant dans le guide.

Communication via le site internet, Facebook, la newsletter et le journal intercommunal.

Résultats qualitatifs

La quasi-totalité des producteurs du territoire **identifiés** ont accepté de figurer dans le guide soit une quarantaine.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Rapprocher le producteur et le consommateur, valoriser les produits locaux et de saison, soutenir l'économie locale mais aussi privilégier les circuits-courts et par la même occasion la réduction des déchets : tels sont les objectifs de la Communauté de Communes du Kochersberg et de l'Ackerland à travers l'élaboration de ce 1^{er} guide des producteurs locaux.

Le guide recense une quarantaine d'agriculteurs proposant de la vente directe aux consommateurs (vente à la ferme, sur les marchés, en panier...).

Chaque exploitation est présentée sous forme de fiches détaillant les produits proposés ainsi que les horaires et points de vente. Quelques recettes offertes par les producteurs paraissent également dans le guide.

Planning

- Août-novembre 2018 : prise de contact avec les producteurs par téléphone pour obtenir des informations concernant leur production, les points de vente, les horaires d'ouverture...
- Octobre 2018 : la liste des producteurs a été soumise aux communes pour vérification
- Janvier-avril 2019 : illustration et mise en page du guide
- Février 2019 : 1^{ère} relecture du guide par les producteurs
- Mai-juin 2019 : relecture et validation du guide par les producteurs, les communes et les élus
- Juillet 2019 : impression du guide
- A partir d'août 2019 : distribution du guide

Moyens humains

- 1 agent chargé de prévention : recensement des producteurs ainsi que des informations sur leur production
- Service communication : mise en page et illustration du guide

Moyens financiers

Impression des guides : 2047.20 euros pour 2500 exemplaires

Partenaires mobilisés

- Chambre d'agriculture : liste et coordonnées des agriculteurs
- Producteurs locaux
- Communes
- Office de tourisme

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Difficultés rencontrées

De nombreuses personnes ont souhaité **relire** le guide avant son impression. Processus de validation assez long et contraignant.

Difficultés pour contacter les producteurs pas toujours disponibles.

Mots clés

ACHAT DURABLE | PREVENTION DES DECHETS | ADMINISTRATION PUBLIQUE | COLLECTIVITES LOCALES | CONSOMMATION DURABLE | EMPLOI LOCAL | BIODECHET | EMBALLAGE

Dernière actualisation

Juillet 2021

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Pierre BOËDEC

pierre-robert.boedec@ademe.fr

Direction régionale Grand Est